

Les aides aux projets





Les aides aux projets

Les idées de projets des jeunes ne manquent pas : enregistrer un album, organiser un trail BMX, découvrir les populations d'Amérique du Sud, soutenir une ONG en Inde, organiser un tournoi de foot...

Afin de permettre à ces idées de prendre corps, il existe des aides aux projets qui peuvent concerner une grande variété de domaines tels que la culture, le sport, la citoyenneté, la solidarité, l'environnement, la santé, les loisirs... elles sont publiques ou privées, financières, matérielles ou méthodologiques.

- > Avant tout, bien définir son projet p3
- > Où trouver une aide ou un appui ? p3
- > Les aides à projets en région p4
- > Le Clap : guider et soutenir tous les jeunes p4
- > Aperçu des dispositifs ou organismes régionaux p5
- > Utile..... p8

Avant tout, bien définir son projet

Tout projet doit pouvoir être clairement présenté afin de convaincre les organismes, auxquels il sera soumis, de son intérêt.

Pour cela il est nécessaire de mesurer son degré de motivation et de définir les trois aspects essentiels du projet : **l'idée, les objectifs, les moyens.**

Répondre aux questions suivantes peut aider à y parvenir :

- / En quoi consiste son projet ?
- / Dans quel domaine s'inscrit-il ?
- / Quel est son but ?
- / A qui s'adresse-t-il ?
- / Où, quand et sur quelle durée se déroulera-t-il ?
- / Quelles compétences, quels matériels et quels moyens financiers sont nécessaires ?
- / Quels supports de communication seront mis en place ?

Au final, un projet doit faire l'objet d'un dossier comprenant une **présentation** du projet et de ses porteurs, un **budget prévisionnel** et un **plan de communication**.

Afin de donner un cadre à son projet, il peut être nécessaire de créer une association ou une junior association. Plus d'infos : associations.gouv.fr
Création d'association

Où trouver une aide ou un appui ?

Les possibilités d'aide ou d'appui sont multiples, il est donc fondamental de cibler ses démarches en direction des organismes couvrant un domaine en correspondance avec son projet.

En effet, bien que certains organismes fournissent une aide pour **tout type de projet**, d'autres sont orientés vers **un domaine spécifique**

La Fondation de France, établissement privé reconnu d'utilité publique, soutient des projets concrets et innovants et agit dans tous les domaines de l'intérêt général : l'aide aux personnes vulnérables, la culture, la recherche, l'environnement... Les bourses Déclics jeunes de la Fondation de France aident les jeunes de 18 à 30 ans à réaliser leur projet personnel dans les domaines les plus divers ; par ailleurs des bourses et prix sont attribués par les fondations sous l'égide de la Fondation de France notamment dans les domaines de la santé, la culture, l'éducation. Plus d'infos : fondationdefrance.org

(arts, sciences, humanitaire, social, loisirs...) ou un public particulier. Cela est vrai tant pour des organismes à caractère national que pour ceux œuvrant en région.

Tous les jeunes, quel que soit leur lieu de résidence, peuvent prétendre aux bourses ou prix des fondations, aux aides publiques à la création, aux aides destinées aux projets scientifiques, humanitaires ou de voyages.

Ils peuvent par ailleurs solliciter de nombreux dispositifs à vocation locale, départementale ou régionale.

Le dossier *Monter son projet : aides et conseils* réalisé par le CIDJ, disponible dans le réseau Information Jeunesse, recense les aides à caractère national accessibles à tous les jeunes pour tous types de projets, artistiques, scientifiques, humanitaires, sociaux, de voyage...



Les aides à projets en région

Près de 150 dispositifs peuvent être sollicités en région pour des projets individuels ou collectifs s'inscrivant notamment dans les domaines suivants :

- / citoyenneté et solidarité
- / santé
- / culture
- / sciences et technologie
- / environnement
- / sports et loisirs
- / europe et international
- / vacances

Ces dispositifs, recensés par le Clap (voir ci-dessous), permettent aux jeunes de bénéficier de différents types d'aide : accompagnement, aide financière, soutien logistique, conseil, formation, méthodologie de projet, mise à disposition de locaux, prêt de matériel.

Le Clap : guider et soutenir tous les jeunes

Le Clap – **Comité local d'aides aux projets** – est un dispositif au service des jeunes de 11 à 30 ans destiné à favoriser la réalisation de tout type de projet, individuel ou collectif, à vocation citoyenne, humanitaire, solidaire, sociale, sportive, culturelle...

Agissant comme un **guichet unique**, le Clap a pour vocation de favoriser,

encourager, faciliter, accompagner, soutenir, valoriser et promouvoir l'engagement et la prise d'initiative des jeunes, en s'appuyant sur toutes les ressources existantes.

Le Clap est à la fois un dispositif au service des jeunes et un outil au service des professionnels qui les accompagnent.

Plus d'infos : energiejeune.fr

Aperçu des dispositifs ou organismes régionaux

Pour plus d'informations sur les dispositifs ci-dessous et pour connaître les autres aides existant dans la région, rendez-vous sur energiejeune.fr, rubrique Les aides aux projets.

Pour les musiques actuelles

Les associations et les salles locales aident les jeunes artistes, notamment dans l'accompagnement au développement et la formation ou par la mise à disposition de locaux de répétition ou de studios d'enregistrement. Elles disposent souvent d'un centre de documentation.

Dans la région on peut notamment citer :

- / **La Vapeur** à Dijon (21)
- / **Le Bastion et la Rodia** à Besançon (25)



- / **Le Moloco** à Montbéliard (25)
- / **Le Moulin de Brainans** à Brainans (39)
- / **Le Café Charbon** à Nevers (58)
- / **Echo Système** à Scey-sur-Saône (70)
- / **La Cave à musique** à Mâcon (71)
- / **Le Silex** à Auxerre (89)
- / **La Poudrière** à Belfort (90).

Pour l'humanitaire

Les projets humanitaires ou de solidarité sont parmi les plus fréquents. Ce sont aussi les plus compliqués à réaliser, surtout lorsqu'ils ont une visée internationale. Vouloir s'impliquer est une chose, mener à bien une initiative en est une autre.

- / Comment s'y prendre ?
- / Qui solliciter ?
- / Comment savoir si son projet est pertinent ?
- / Quels sont les critères de faisabilité et les nécessités logistiques ?

Deux organismes spécialistes du domaine, **Récidev** et **BFC International**, sont compétents pour aider à affiner et préciser les projets car ils offrent un accompagnement à la réflexion, une aide au montage du projet et une mise en relation avec d'autres organismes.

Plus d'infos : recidev.org et bfc-international.org

A noter : *les associations qui ont un projet de solidarité internationale peuvent être soutenues notamment par le Conseil régional (bourgognefranchecomte.fr), les Conseils départementaux du Jura (jura.fr), de la Nièvre (nievre.fr), du Territoire de Belfort (territoiredebelfort.fr), les villes de Besançon (besancon.fr), Dijon (dijon.fr)...*

Pour la culture

Monter un spectacle, lancer un festival, créer une exposition : l'idée paraît simple, le chemin qui mène à sa mise en œuvre ne l'est pas. En effet il ne s'agit pas seulement de trouver d'éventuelles subventions, il est également nécessaire d'avoir les connaissances minimum en matière de législation, de responsabilités et de gestion.

Le Lab est une association régionale qui apporte son appui aux acteurs du spectacle vivant. Il propose conseils, accompagnement, ressources et formation.

Plus d'infos : www.le-lab.info

L'organisme **Culture Action** est spécialiste de ces questions, il permet de bénéficier d'informations et de conseils, d'accompagnement et de formation.

Plus d'infos : culture-action.org

Par ailleurs un **Fonds d'encouragement** peut être sollicité auprès de la **DRAC** en lien avec les initia-





tives artistiques et culturelles innovantes en spectacle vivant et arts plastiques.

Plus d'infos : Direction régionale des affaires culturelles – 03 80 68 50 50.

Pour les étudiants

Le **Fonds de solidarité et de développement des initiatives étudiantes** (Université) et les **bourses Culture-actions** (Crous) permettent le cofinancement de projets étudiants pouvant relever de domaines variés (culture, environnement, solidarité, sport...). L'aide est financière mais aussi pratique : accompagne-

ment, formation, conseil, logistique.

Contacts : Bureau de la vie étudiante des Universités de Bourgogne (03 80 39 50 21) et de Franche-Comté (03 81 66 58 41), Service culturel du Crous Besançon (03 81 48 46 61) et Dijon (03 80 63 00 00).

Les dispositifs locaux ou départementaux

Certaines collectivités (communes, intercommunalités, départements) proposent des aides financières aux jeunes. Ces aides peuvent servir à financer des projets menés par des jeunes dans différents domaines. Souvent, en contrepartie, les jeunes doivent effectuer quelques heures de bénévolat.

A titre d'exemple on peut citer :

/ **Chevigny-St-Sauveur**

/ **Besançon** : A tire d'aile

/ **Pays de Montbéliard agglomération** : Pépinière d'initiatives jeunesse 25

/ **Champagnole** : Bourse projet de jeunes

/ **Chalon-sur-Saône** : Coup de pouce initiatives jeunes

/ **Nièvre** : Initiatives jeunes de la Nièvre

/ **Territoire de Belfort** : Cap jeunes

Pour plus d'information sur ces aides voir le site energiejeune.fr > **les aides aux projets**.

Les aides des Caf – Caisses d'allocations familiales

Plusieurs Caf de la région peuvent donner des aides financières pour soutenir des projets portés par des jeunes. L'âge des porteurs de pro-

jet, les types de projets aidés ou le montant des aides seront variables selon les Caf. Pour plus d'information, contacter la Caf de son lieu de résidence.

L'appui de l'éducation populaire

La plupart des associations d'éducation populaire (Aroeven, Cemea, Centres sociaux, Familles rurales, foyers ruraux, Ligue de l'enseignement, Léo Lagrange, Les Francas, MJC, MRJC, PEP, UFCV...) ont une politique d'aide aux projets. Les aides peuvent concerner les vacances, l'organisation d'une exposition ou d'un concert, le théâtre, la musique... Ces aides sont rarement financières mais prennent la forme d'accompagnement, de conseils, de prêts de locaux, d'appui logistique, d'aide à la démarche.

Crowdfunding ou plateformes participatives

De plus en plus de porteurs de projets font appels au financement participatif. Le principe est de faire appel à des particuliers pour faire financer une partie de son projet. Les principales plateformes sont Ulule, Kisskissbankbank ou Kickstarter. D'autres sites sont plus spécialisés comme Commeon (projets solidaires), Humaid (personnes en situation de handicap), ou Proarti (projets culturels).

Utile

Contacts Clap :

● **Côte d'Or** : Christian Beslic, Crij Bourgogne-Franche-Comté/Dijon 03 80 44 18 36

● **Doubs** :

- Olivier Poulot, CRIJ Bourgogne-Franche-Comté/Besançon 03 81 21 16 00

- Sophie Marche, BIJ Montbéliard 03 81 99 24 15

● **Jura** : Charlène Bouvard, IJJ Lons-le-Saunier 03 84 87 02 55

● **Nièvre** : Cécile Castan, BIJ Nièvre/Nevers 03 45 52 50 01

● **Haute-Saône** : Farid Aouadi, CIJ Haute-Saône/Vesoul 03 84 97 00 90

● **Saône-et-Loire** : PIJ de Chalon-sur-Saône 03 85 48 05 12

● **Territoire de Belfort** : Sophie Cheviron, BIJ Belfort 03 84 90 11 11

Crij Bourgogne-Franche-Comté

27 rue de la République
25000 BESANÇON
03 81 21 16 16

2 rue des Corroyeurs
21000 DIJON
03 80 44 18 29

jeunes-bfc.fr